

Les différentes formes d'évaluations

L'évaluation est l'objet de foisonnantes recherches scientifiques qui s'engagent dans une réflexion de fond et observent les usages. En tant que concept fondamental, l'évaluation en éducation est définie comme « la prise d'informations qu'effectue un acteur quelconque d'une situation de travail (enseignant, élève, établissement scolaire, système d'enseignement ou de formation, etc.) sur les performances identifiables ou les comportements mis en œuvre par les personnes qui relèvent de cette situation (classe, établissement, système d'éducation, de formation, etc.), en les rapportant à des normes ou à des objectifs » (Y. Reuter et al., 2013).

Charles Hadji y ajoute la notion de jugement, de prises de parti avec une grille de lecture constituée à l'appui. Les travaux de Richard Étienne, notamment, portent sur la notion de référé, en tant que production à évaluer (qu'elle soit orale, comportementale, écrite, visuelle, etc.), et de référent, considéré comme la description de ce à quoi l'évaluateur se reporte. L'évaluation consiste à mesurer l'écart entre le référent et le référé.

L'acte d'évaluer suppose, en amont, une réflexion et une détermination des objectifs et des enjeux de la démarche. Les méthodes et les outils adaptés en découlent dans un second temps.

Enjeux et objectifs

Les enjeux et les objectifs de l'évaluation sont multiples : réguler une action, sélectionner des individus ou des ressources, diagnostiquer, ajuster, informer ou encore communiquer des résultats. L'évaluation est un atout pour faire avancer, évoluer des projets ou des apprentissages.

Cependant, chaque fonction de l'évaluation a des enjeux et des objectifs spécifiques. Rendre efficiente une démarche évaluative nécessite de définir ses objectifs et les mettre en regard des différentes formes d'évaluations, puis de les communiquer aux acteurs concernés (l'évaluateur et l'évalué).

L'évaluation et l'apprentissage

Les divers types d'évaluations sont souvent scindés en trois catégories distinguant leur finalité :

- > l'évaluation pour l'apprentissage ;
- > l'évaluation comme apprentissage ;
- > l'évaluation de l'apprentissage.

Dans un rapport de 2018, le Conseil supérieur de l'éducation du Québec évoque deux finalités à l'évaluation : soutenir l'apprentissage et témoigner des acquis. Cette distinction, qui réunit sous un même enjeu l'évaluation pour et comme apprentissage, éclaire la différence d'enjeux existant entre ces évaluations.

SOUTENIR L'APPRENTISSAGE

Ces évaluations ont comme point commun de venir en soutien aux apprentissages. L'objectif est d'accompagner les apprenants individuellement dans la compréhension d'une notion pédagogique.

L'évaluation formative

Elle intervient dans le processus d'apprentissage avec pour but de sécuriser l'apprenant. Elle permet un regard singulier sur les étapes d'apprentissage de chacun et offre la possibilité d'adapter les suivis pédagogiques. Elle se centre sur l'élaboration de critères de référence. Ces critères sont partagés avec l'apprenant pour lui permettre de se situer dans les compétences à acquérir, de prendre conscience de ce qu'il a acquis et de ce vers quoi il se dirige. L'évaluation formative ne peut être utilisée dans un objectif de comparaison entre les élèves d'un même groupe, car elle priorise la progression individuelle pour chacun des élèves, et non les résultats. Pour se mettre en place, la participation et l'engagement des élèves sont indispensables. Elle peut se mettre en place par de l'observation, des rétroactions de l'enseignant, de formateurs ou encore des pairs.

L'évaluation formatrice

Pour certains chercheurs, cette forme se confond dans l'évaluation formative. Ceci s'explique par leurs objectifs communs. Pour autant, d'autres chercheurs comme Georgette Nunziati actent une différence entre les deux formes en précisant que l'apprenant est amené à évaluer lui-même ses productions, et déterminer ce qu'il peut améliorer et comment le faire. L'apprenant est amené à réguler lui-même son apprentissage. Il est encouragé à chercher à se corriger, à comprendre son erreur et, ainsi, à prendre conscience de ce qu'il sait ou non. Cela stimule de nouvelles tentatives, l'incitant à prendre le temps de se questionner et, en finalité, à faire progresser ses connaissances. Cependant, l'enseignant le dirigera dans sa progression et alimentera sa réflexion dans la résolution de la tâche. L'autonomie est une compétence qui s'acquière avec le temps grâce à un accompagnement. Permettre à un apprenant de réguler son apprentissage ne signifie pas qu'il peut apprendre seul – l'enseignant est indispensable pour permettre cette évaluation efficiente.

TÉMOIGNER DES ACQUIS

Cette finalité permet de faire un état des lieux des acquis de l'apprenant à des moments clés d'un parcours. Les résultats peuvent être utilisés pour prendre des décisions telle que l'adaptation des pratiques pédagogiques ou l'adaptation des parcours d'apprentissage. Ils peuvent également avoir vocation à donner des informations afin de sélectionner des candidats pour accéder à une formation, valider un diplôme ou encore acter de passer dans la classe de niveau supérieur...

L'évaluation sommative-certificative

Elle a pour objectif de faire un bilan des compétences ou connaissances d'un individu à un moment du parcours. Charles Hadji la décrit comme « évaluation par laquelle on fait un inventaire des compétences acquises, ou un bilan, après une séquence ou une activité de formation d'une durée plus ou moins longue » (1991).

La notation est un outil pouvant être utilisé pour permettre ce type d'évaluation. Pour autant, même s'il s'agit d'une pratique omniprésente dans

les systèmes éducatifs, cette forme d'évaluation ne signifie pas faire la somme des notes.

Elle permet également de délivrer un certificat pour attester des acquis et sera davantage nommée comme une évaluation certificative. Cette évaluation pourra faire l'objet d'une diffusion à des tiers et permettre d'accéder à des formations ou à un emploi.

L'évaluation pronostique

Comme la précédente, l'évaluation pronostique sert au bilan des acquis. Cependant, cette modalité s'organise en amont des apprentissages, dans l'ambition de situer l'apprenant et d'adapter les méthodes d'enseignement. Elle peut également être à l'appui d'un processus d'orientation.

Combiner les évaluations

Tout au long d'un parcours d'apprentissage ou de formation, ces évaluations vont se succéder, chacune répondant à des desseins singuliers : être un outil au service des enseignants dans l'organisation et la régulation de leurs pratiques, un outil au service des élèves et de leur apprentissage, et, pour les parents, un moyen de s'impliquer et de s'informer sur le parcours de leur enfant. Toutefois, François-Marie Gérard invite les enseignants et formateurs à être vigilants sur le cumul des évaluations. Certes, elles ont des bénéfices dans la compréhension des notions ou de ses acquis. Pour autant, l'essentiel ne repose pas uniquement sur l'évaluation : l'apprentissage est tout aussi indispensable. Aussi, passer d'une finalité à l'autre peut amener une confusion chez l'apprenant. Le positionnement de ce dernier – étant soit de s'autoriser à montrer ses erreurs pour avancer, soit d'être sanctionné pour ses erreurs – peut le déstabiliser et engendrer des comportements cherchant à mettre en place des « stratégies de "réussite de l'évaluation" qui ne permettraient pas de réaliser la formation formative » (F.-M. Gérard, 2013). La posture du formateur ou de l'enseignant pourrait, elle aussi, être bousculée dans une telle alternance d'évaluations. Toutes ces formes d'évaluations concernent autant les apprentissages des enfants que des adolescents par des adultes puisque la formation est aujourd'hui possible tout au long de la vie.

- > Conseil supérieur de l'éducation, *Évaluer pour que ça compte vraiment*, Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2016-2018, Québec, Le Conseil, 2019 [en ligne].
- > Étienne Richard, *L'Évaluation dans le système éducatif et ses évolutions*, vidéo (56 min 07), 2017 [en ligne].
- > Gérard François-Marie, « L'évaluation au service de la régulation des apprentissages : enjeux, nécessités et difficultés », in *Revue française de linguistique appliquée*, vol. XVIII, p. 75-92, 2013 [en ligne].
- > Hadji Charles, « L'évaluation, règles du jeu. Des intentions aux outils », in *Revue française de pédagogie*, n° 94, 1991, p. 104-107.
- > Reuter Yves et al., « Évaluation », in *Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2010.